

Descriptif Séjours

Nous proposons une formule de vacances en **pension complète** : les enfants **dorment et mangent sur place** pendant toute la durée du séjour. Cette expérience en centre de vacances permet aux enfants de sortir de leur environnement familial et leur offre l'opportunité d'apprendre les règles de **vie en groupe** (respect de chacun, partage, écoute), et aussi d'acquérir une plus grande **autonomie** (responsabilité, indépendance). Cette formule permet la découverte progressive d'une **thématique** tout au long du séjour, au cours duquel les enfants sont impliqués de manière continue et régulière dans le déroulement des activités.

Domaine de Combreuil



Le Domaine de Combreuil se situe au **Sud de Bruxelles**, dans la verte campagne hennuyère (commune de Braine-le-Comte). Ce beau bâtiment en pierres offre tout le confort nécessaire à un séjour actif (salles d'activités, réfectoire, dortoirs, sanitaires). Il se trouve au coeur d'un grand parc bordé d'un bois où les enfants peuvent s'adonner à de nombreuses activités en toute sécurité. Un terrain multisports est dédié aux sports d'équipe. Des balades à vélo ou à pied permettront aux enfants de découvrir cette belle région.



Le chat Botté

Situé face aux dunes, Le Chat Botté est un centre de vacances situé dans un cadre exceptionnel, à quelques minutes de la plage, proche de De Haan. Le terrain qui s'étend sur 2 hectares permet aux enfants de faire des activités sportives diverses tout en profitant de l'air revigorant de la mer du Nord.

Séjour Carnaval

Modalités pratiques en fin de section

Du Lundi 16 février au Vendredi 20 février 2026 (4 nuits)

Combrevil : 40 enfants de 6 à 12 ans



L'Alliance ensorcelée

Rejoignons une alliance secrète où la magie règne en maître ! Ensemble, nous découvrirons l'art des sortilèges et des potions, fabriquerons des objets enchantés et inventerons des codes mystérieux pour protéger nos secrets. À travers des ateliers créatifs, des jeux magiques et des histoires fantastiques, nous plongerons dans un univers où l'imagination est notre plus grand pouvoir. Chaque jour, de nouveaux défis nous attendront pour tester nos talents en magie. Et qui sait ? Peut-être qu'un grand secret sera révélé à celles et ceux qui auront démontré une maîtrise particulièrement impressionnante ? Prépare-toi à vivre une aventure extraordinaire, pleine de mystère, de défis et de magie !

Du Lundi 23 février au Vendredi 27 février 2026 (4 nuits)

Chat Botté : 30 enfants de 6 à 12 ans

Séjour de sensibilisation au néerlandais

Duinenwereld aan Zee



En route pour une aventure au cœur des dunes ! Ensemble, nous explorerons ce paysage unique où sable, vent et végétation se rencontrent pour créer un monde fascinant. Nous partirons à la découverte des plantes et des animaux qui vivent dans cet environnement particulier : oiseaux marins, insectes et herbes des dunes. À travers des balades, des jeux et des ateliers créatifs, nous apprendrons comment les dunes protègent la côte et pourquoi il est important de les préserver. Nous réaliserons des œuvres inspirées par les formes et les couleurs de ce milieu naturel, et écouterons des histoires qui nous plongeront dans la magie de la mer et du sable. Prépare-toi à vivre une semaine pleine de découvertes, d'aventures et de créativité au cœur des dunes !

Du Lundi 27 avril au Vendredi 8 mai 2026 (11 nuits)

Combreuil : 40 enfants de 6 à 12 ans



Sur les traces des cités enchantées

Imaginons un monde où des cités magiques ont disparu depuis des siècles... et où toi, explorateur.ice intrépide, pars à leur recherche ! Chaque jour, nous suivrons des indices mystérieux, déchiffrerons des cartes secrètes et découvrirons les talismans qui nous rapprochent de ces lieux fabuleux. Mais attention : ces cités ne sont pas ordinaires... elles sont peuplées de créatures fantastiques et protégées par des énigmes magiques ! Seras-tu capable de retrouver ne serait-ce que l'une de ces cités et de percer son incroyable secret ? Une aventure extraordinaire t'attend, où imagination et coopération seront les clés pour révéler les cités enchantées !



Informations pratiques Séjours

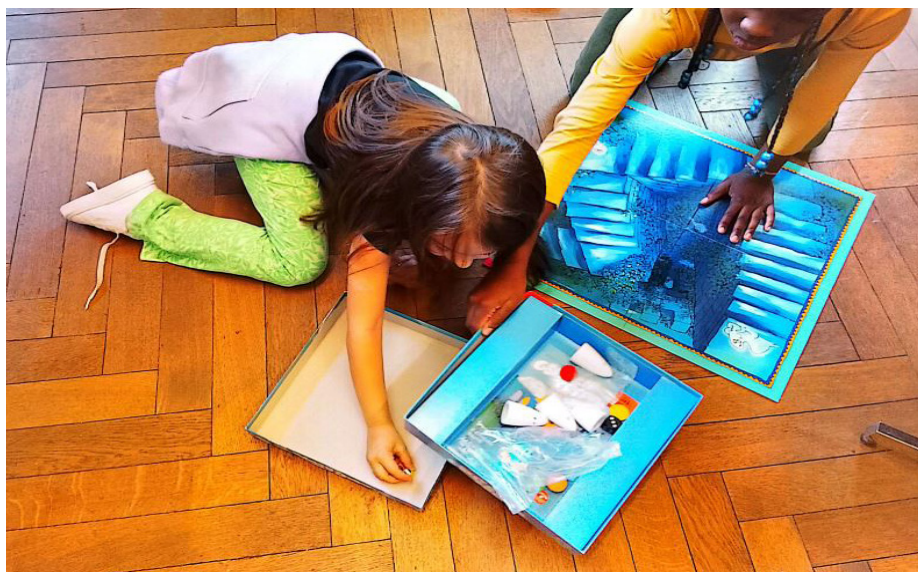
Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

• Qui ?

Les séjours sont accessibles aux enfants de 6 à 12 ans (enfants propres et scolarisé-es en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être **domicilié-e** sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 - Bruxelles, 1020 - Laeken, 1120 - Neder-Over-Hembeek, 1130 - Haren) ;
OU
- fréquenter une **école** située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire) ;
OU
- avoir un parent membre du **personnel communal** de la Ville de Bruxelles.



• Comment s'inscrire ?

Option 1 : Compléter notre **formulaire en ligne**: www.jeunesseabruzelles.be

Option 2 : Compléter le **bulletin papier** d'inscription ci-joint (page centrale) et l'envoyer soit :

- par mail (jeunesse.asbl@brucity.be);
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles);
- en vous rendant dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous souhaitez **annuler** votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 23 "Comment annuler".

Si validation, un **dossier de confirmation** sera envoyé à chaque participant·e avec :

- **bulletin de virement** : pour effectuer le paiement ;
- **informations** concernant le séjour ; le matériel à apporter, programme, etc ;
- **fiche santé + autorisation parentale** : ces documents doivent être complétés à remis au secrétariat des activités de vacances **2 semaines avant le début des activités au plus tard**. Ces documents doivent également être remis en main propre au responsable **le jour départ en séjour**.

Les enfants qui nécessitent une **attention médicale particulière** (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances. Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement. Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.



Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons **d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants**. Les téléphones portables et autres objets électroniques sont fortement déconseillés pendant les activités. Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur·ices ne seront pas tenu·es pour responsables en cas de perte ou de vol. Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Informations pratiques Séjours

Tarifs €

	Séjour court (Carnaval) 5 jours	Séjour long (Printemps) 12 jours
Tarif plein :	100€	250 €
Tarif préférentiel* :	50€	120€
Tarif social** pour les familles bénéficiant du tarif social :	25€	60€

***Le tarif préférentiel** est réservé aux parents habitants de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou membres du personnel communal.

****Le tarif social** est octroyé uniquement aux habitant-e-s de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) qui ont un faible revenu, sur demande écrite préalable accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que :

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles
- OU
- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année. La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande doit être adressée à Mme Faouzia HARICHE, Échevine de la Jeunesse - Secrétariat des activités de vacances - Jeunesse à Bruxelles asbl - Av. de l'Héliport, 56 à 1000 Bruxelles.

• Comment payer ?

Le paiement s'effectue à l'aide du **bulletin de virement** joint au **dossier de confirmation** envoyé par **mail** (nous insistons pour que le paiement soit effectué **par virement dans les délais exigés**).

• Que comprend le tarif ?

La participation à toutes les activités, sorties, excursions qui se déroulent pendant le séjour; le transport aller-retour des enfants vers le lieu de séjour ainsi que toutes les sorties et excursions ; l'hébergement (lits + literie, sanitaires,...) ; un petit déjeuner, une collation, un repas chaud à midi, un goûter et un repas froid le soir, ainsi que des boissons (les lunch-packs en cas d'excursion).

• Comment annuler ? Frais d'annulation tardive

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir **par écrit** au secrétariat des activités de vacances **minimum 10 jours ouvrables avant la date du début de l'activité**, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire, **des frais vous seront facturés*** pour ce séjour. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux séjours suivants ou à d'autres activités (stages - plaines) sera automatiquement annulée.

Pour les séjours en Belgique : 500€ pour le tarif plein, 240€ pour le tarif préférentiel ou 120€ pour le tarif social

Pour rappel, le coût moyen réel d'un séjour (12 jours) en Belgique est de 1000€. L'engagement de moniteur-ices, le matériel, les excursions, le transport, les repas,... étant faits sur base du nombre d'inscriptions, dans un souci de bonne gestion, nous insistons sur la nécessité de prévenir au plus tôt en cas d'annulation afin que nous puissions nous adapter.

**sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances*